



## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520181203387**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la Préfète du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GAP le 3 décembre 2018

Monsieur Jean-Marie BERNARD  
Le Président

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00518090918001	Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe Attaché	INSTRUCTRICE/ INSTRUCTEUR MARCHES PUBLICS / ACHATS <a href="#">Plus de détail</a>	Absence de candidature adaptée	Temps complet	COMMUNE DE GAP 05000 GAP	19/10/2018	00520180917942
V00518092658001	Adjoint administratif territorial	Assistante <a href="#">Plus de détail</a>	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps complet	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES ALPES 05000 Gap	02/01/2019	00520181001203